

Créer et animer des ateliers d'accompagnement à la vie affective, amoureuse et sexuelle

CONTEXTE

Ces dernières années, la reconnaissance du droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap dans les établissements médico-sociaux a progressé. Cet accompagnement nécessite de répondre aux interrogations éthiques et pratiques que le sujet soulève. Une approche positive, fondée sur le respect d'une vie sexuelle et affective, permet de changer de regard et d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ▶ Actualiser ses connaissances, construire et adapter des outils spécifiques en fonction du public accompagné
- ▶ Construire un projet d'accompagnement à la vie affective, intime et sexuelle (VAIS)
- ▶ Animer un atelier d'accompagnement VAIS

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- ▶ Constat et échanges sur les pratiques actuellement mises en place
- ▶ Évaluation des besoins et des attentes des personnes accompagnées, des proches et des professionnels
- ▶ Découverte des outils pédagogiques (EVAAS, des femmes et des hommes, etc.)
- ▶ Écriture du projet : objectifs, organisation, mise en œuvre, suivi, évaluation
- ▶ Prise en compte de l'intimité, de la vie affective et sexuelle dans les écrits professionnels
- ▶ Recherche de partenariats extérieurs

DEUXIÈME JOUR

- ▶ Accompagner les personnes dans la connaissance de son corps et de son fonctionnement, de soi, de la vie affective
- ▶ Développer l'affirmation et la confiance en soi
- ▶ Les relations aux autres : amitié, amour (étapes, vie de couple) et sexualité
- ▶ La santé sexuelle (MST, contraception, hygiène, examens médicaux)
- ▶ Les orientations sexuelles
- ▶ Le cadre juridique : consentement, comportements sexuels interdits, abus sexuels, prévention

TROISIÈME JOUR

- ▶ Concevoir, animer et adapter un atelier : structure de la séance, contenu, matériel
- ▶ Rôle de l'animateur et conseils d'animation
- ▶ La boîte à outils des professionnels : passeport, cahier de l'animateur et cahier de la personne...
- ▶ Les situations sensibles
- ▶ Accompagner les couples
- ▶ Le partenariat avec les familles, les proches ou les responsables légaux
- ▶ Écrits professionnels et transmissions VAIS

NOUVEAU

RÉF. D11

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Marion Kern
Psychologue clinicienne du développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pédagogie active, étude de cas et vidéos, remise du cahier des outils

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours dont 2 consécutifs, soit 21 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ Colmar 12, 13 octobre et 9 novembre 2023
- ▶ 650 €/personne